

LES DOSSIERS DE

L'OUVREBOITES

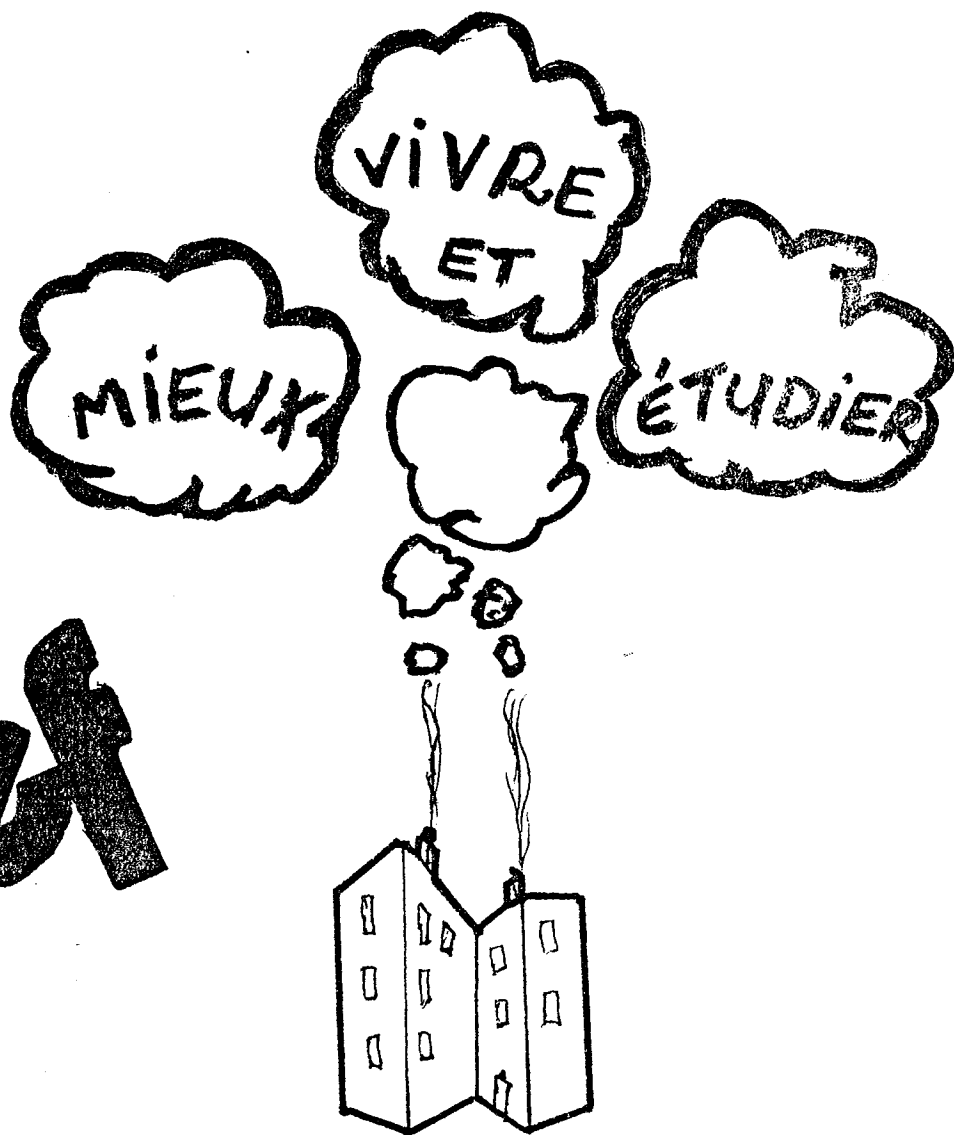
AVRIL 1983

SPECIAL

68^e

CONGRES

de l'Unef



FRUF

RUA-D7. 92160 Antony

1

DANS CHAQUE RESIDENCE,
ENSEMBLE DANS L'ASSOCIATION
AVEC LA F.R.U.F.
MIEUX VIVRE ET ETUDIER !

*Nous sommes 110 000 à vivre en Cité Universitaire.
Dans ce cadre de vie commun, nous nous heurtons,
à des degrés divers aux mêmes problèmes, nous aspirons tous à
MIEUX VIVRE ET ETUDIER.*

Cela nous rassemble.

*Avec notre ASSOCIATION, nous modifions le climat
de nos résidences. En organisant l'information, la défense de nos
intérêts, l'entraide et l'animation nous améliorons nos conditions
de vie et d'études.*

Mais des problèmes importants demeurent.

Nos conditions de vie pour la plupart, se dégradent.

*Pour inverser la tendance, plus de résidents doi-
vent prendre en main la vie de chaque Cité, intervenir sur les problè-
mes ; le développement de nos Associations et de la Fédération
est nécessaire.*

FEDERATION DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

TOULOUSE

14^{ème} CONGRES

MARS 1983

de la F.R.U.F.

L'an passé, lors du rassemblement national des Associations que constitue le Congrès de la FRUF, nous faisons l'analyse suivante de nos conditions de vie et d'études.

UNE VIE PAS TOUJOURS FACILE ...

Dès le premier contact avec la Cité, c'est l'isolement que nous apprenons à connaître. L'anonymat des bâtiments uniformes, là où ne règne pas de vie associative, rend difficiles les contacts, favorise l'insécurité et nous invite à quitter le Cité à la première occasion.

L'augmentation des loyers, des services ainsi que l'insuffisance de nos moyens financiers (bourses, aides,...) accroissent nos difficultés. Cela se traduit par des restrictions sur les sorties, les bouquins,..., par la nécessité de se salarier pour s'en sortir. Les plus modestes d'entre-nous en pâtissent tout particulièrement.

La Cité c'est, de plus, trop souvent un dortoir quelquefois sale dont le cadre subit l'insuffisance de crédits. Les murs qui s'écaillent, les meubles dégradés, l'entretien insuffisant, les draps changés trop peu souvent, le manque de téléphones...., nous sommes trop nombreux à le connaître. Les réparations et l'équipement ne correspondent pas aux besoins.

La vie à la Cité c'est, aussi, le manque d'animation, de vie collective, l'absence de lieux de rencontre. A cela s'ajoutent, souvent, l'isolement de la Cité par rapport à la ville, les carences des communications : transports, téléphones, C'est quelquefois un véritable ghetto, surtout pour ceux qui restent le week-end. Les étudiants étrangers connaissent bien cette réalité.

Enfin, la Cité c'est les barrières que nous rencontrons pour nous occuper de notre vie, pour vivre librement. Des réglemens intérieurs d'un autre âge régissent notre vie. Nous ne sommes pas traités en responsables. Il est peu fait cas de notre avis dans la gestion de la Cité.

... FACE À NOS ASPIRATIONS

Lorsque nous arrivons du lycée, l'Université est une étape nouvelle de notre vie. Alors que nous souhaitons vivre un épanouissement dans de multiples domaines (culturel, sportif, ...), rien ne nous le facilite. Au contraire les difficultés que nous rencontrons nous conduisent au découragement, au repli sur soi, à la recherche de solutions individuelles. Certains le vivent, même, dans un véritable désarroi les conduisant à des solutions extrêmes.

MIEUX VIVRE !

Les Cités peuvent, cependant, être vécues différemment. Elles peuvent jouer le rôle qu'on attend d'elles : une aide pour faire nos études, un milieu propice pour vivre une vie riche et épanouissante pendant les années d'étude.

Dès le début de l'année, l'accueil du nouvel arrivant (soirée, fête, ...) au cours duquel on l'informerait des services qu'offre la Cité, des activités qu'il est possible d'organiser permet au bachelier une intégration plus facile à ce monde nouveau pour lui.

L'existence d'un foyer où l'on se rencontre, de salles d'étude, de clubs où l'on se retrouve pour partager des goûts communs changent le climat de la Cité.

Les clubs constituent également une aide financière puisqu'ils offrent une activité pour des prix dérisoires, voire gratuitement.

Le temps dont nous ne disposons pas lorsque nous sommes salariés pourrait nous permettre de participer à cette vie de la Cité.

Les moyens dont nous ne disposons pas lorsque nous sommes issus de couches modestes de la population permettraient également de ne pas continuellement vivre de restrictions.

Le blocage des tarifs et l'augmentation des aides s'avèrent une nécessité (bourses,...) pour transformer complètement la vie de milliers d'étudiants.

L'existence d'une cuisinette, d'une machine à laver, de téléphones aux étages, de services divers sont des éléments de notre vie quotidienne dont le développement peut sensiblement contribuer à son amélioration.

Mais tout cela doit être mis en place en fonction de nos besoins, de nos aspirations.

Pour cela, nous devons être traités en responsables.

Pour cela, il doit être tenu compte de l'avis de chacun en ce qui concerne la gestion de la Cité.

Cette analyse reste aujourd'hui valable et ce malgré les nombreux acquis gagnés et les changements concrets intervenus depuis.

DES ACQUIS IMPORTANTS :

- Le blocage des tarifs : un acquis historique

Alors qu'en 1976 le précédent blocage des prix ne s'était pas appliqué aux tarifs des Oeuvres Universitaires, cette année cela s'est produit et s'est même prolongé en Novembre. De même pour le ticket de Restaurant Universitaire qui n'a subi d'augmentation qu'en Janvier.

De plus, pour financer, en partie cela un collectif budgétaire de plusieurs dizaines de millions de francs a été attribué aux Oeuvres Universitaires.

- -- et dans chaque cité --

Dans chaque Résidence l'intervention quotidienne de l'Association permet le gain d'acquis multiples, l'améliorations concrète des conditions de vie et d'études de chaque résident.

Dès la rentrée avec la distribution du guide et l'organisation de soirées d'accueil, permet à nombre d'étudiants de se sentir mieux dans ce monde un peu nouveau, permet une meilleure utilisation des services existants.

Dans le cadre du Conseil de Résidence, sur la base des actions menées, sur la base de la représentativité de chaque Association des acquis importants sont obtenus :

- admission, réadmission d'étudiants,
- mise en place de commissions restau-U.
- réfection diverses dans la cité.
- gestion par les étudiants d'une cafétéria
- installation de frigos, de machines à laver ...

Tous ces acquis ajoutés les uns aux autres représentent des sommes considérables, représentent des améliorations incontestables des conditions de vie et d'études sur la Cité.

Les activités culturelles que développe chaque Association, clubs divers, spectacles, soirées, activités sportives... contribuent également à une modification sensible des conditions de vie et d'études des résidents concernés. Ce sont des dizaines de milliers d'étudiants qui chaque année participent à ces activités.

Cela fait de la FRUF la première organisation socio-culturelle à l'Université.

Dans chaque aspect de la vie en Résidence, l'Association intervient. Elle permet des améliorations importantes.

- LES MOYENS FINANCIERS DES ETUDIANTS
- LE CADRE DE VIE
- L'ANIMATION
- LES DROITS ET LIBERTES

Ce sont les terrains de l'activité de chaque Association que nous avons défini lors du Congrès d'Antony.

Sur chacun de ces terrains, donc, des avancées ont été réalisées.

Néanmoins, elles ne suffisent pas.

Des tarifs qui augmentent, des services qui se dégradent.

De façon générale, les conditions de vie et d'études des Résidents s'aggravent.

Le budget du CNO pour cette année le montre bien :

- 0% d'augmentation du Fonds FSU.
- 0% d'augmentation des crédits d'entretien, de réfection.
- 0% d'augmentation des crédits d'animation culturelle.
- des hausses certes réduites (-8%) de nos loyers prévues pour l'an prochain.
- le contenu de l'"assiette" au restaurant universitaire inférieure à son niveau de Juin 1982, et le ticket plus cher.

PLUS QUE JAMAIS, EN PERMANENCE, CHAQUE ASSOCIATION DOIT INTERVENIR SUR TOUS LES PROBLEMES POSES AUTOUR DES 4 AXES.

Cela implique un renforcement important de chaque Association, le développement de la Fédération.

S'ASSOCIER POUR MIEUX VIVRE ET ETUDIER

L'isolement, le manque de contacts, d'informations c'est la première difficulté à laquelle on se trouve confronté en Résidence.

L'isolement c'est, de plus, le manque de moyens pour répondre aux hausses de tarif, aux dégradations multiples de nos conditions de vie, aux difficultés que nous rencontrons pour faire nos études. Isolé on est impuissant.

Briser l'isolement, se connaître, se rencontrer c'est la première nécessité en Résidence Universitaire.

- Des problèmes communs, une aspiration puissante à mieux Vivre et Etudier.

Mieux vivre et étudier, c'est une volonté partagée par tous les résidents :

Faire des études intéressantes et utiles, dans un cadre agréable, ne pas être obligé de systématiquement compter ses sous, vivre une vie de jeune riche et épanouissante.

Pour cela, il faut être informé, s'entraider, animer la Cité, il faut une solidarité entre tous les résidents ; en un mot, il faut s'associer.

Des difficultés multiples s'opposent à la bonne marche de nos études ; malgré les acquis obtenus, globalement, nos conditions de vie se dégradent.

Cela concerne à des degrés divers chaque résident.

Pour changer cela, pour organiser l'action, l'ASSOCIATION de tous les résidents est nécessaire.

- Vivre en Cité, s'associer :

Chaque moment de la vie en cité appelle l'Association des résidents.

C'est une exigence :

Mais cela n'est pas spontané.

Le repli sur soi, l'individualisme sont des comportements fréquents.

Ce sont des freins au rassemblement de tous.

Pour les combattre, l'inscription à l'Association doit être à la portée de tous sans exclusive.

Elle doit être systématique.

L'inscription à l'Association c'est le droit d'être informé, c'est l'inscription à l'activité par laquelle on est intéressée où que l'on souhaite mettre en place.

- Décider, s'organiser :

Au niveau de l'étage ou du pavillon, au niveau du club ou du service, chaque adhérent doit pouvoir prendre toute sa place dans l'activité de l'Association qui l'intéresse.

Le courrier de l'Association l'informe des projets, des dates de réunion...

La réunion de club, de pavillon... est publique. Chaque adhérent est invité.

S'inscrire à l'Association, à une activité cela ne veut pas dire "consommer" : lors de chaque initiative les décisions sont prises en commun, chacun s'investit en fonction de ses possibilités pour mettre en oeuvre celles-ci.

Pour être plus efficace, il est systématiquement proposé aux adhérents d'organiser la vie du club, du pavillon ... en devenant responsable délégué d'étage.

Le Conseil d'administration de l'Association en rassemblant chaque responsable, chaque délégué permet la circulation de l'information, la coordination des activités de l'Association, permet de prendre des décisions d'initiatives au niveau de toute la Résidence.

Le Bureau de l'Association comprenant un responsable général par activité (info, animation...) les trésorier, secrétaire général, Président de l'Association se réunit plus souvent, assure la mise en oeuvre des décisions du CA et la permanence de l'activité.

- Au niveau de la ville, les Associations s'entraident :

La coordination des Associations de résidents du CROUS, de la ville c'est un atout supplémentaire pour chaque résident.

Intervenir pour gagner le demi-tarif dans les Bus, pour gagner le 5^o plat... rend nécessaire cette coordination.

Elle permet l'organisation d'animations importantes à l'échelle de la ville.

Elle permet également l'entraide des Associations :

- lorsque une Association est en difficulté elle peut ainsi être épaulée,

- lorsque sur une Cité n'existe pas d'Association, sa création est prise en charge par celles existantes.

L'ASSOCIATION DES ASSOCIATIONS

En 1963, il y a 20 ans, des hausses de loyer de 5 frs. interviennent dans les Résidences. Pour être plus efficace, les Associations de Résidents décident de se rencontrer et d'entamer une action nationale.

A la suite de cette expérience, elles décideront l'année suivante de rendre permanente cette coordination et créeront ainsi la FRUF. Aujourd'hui, la FRUF est un instrument très utile pour les résidents, pour chaque Association.

- Se rencontrer pour avancer :

La rencontre régulière des Associations de France permet l'échange des expériences dans tous les domaines.

Chaque Association voit son activité enrichie de ces contacts. Chaque résident en bénéficie.

La rencontre des Associations permet de prendre des décisions nationales d'action sur les problèmes communs à tous les résidents de France.

- Une coordination efficace des Associations :

Ce sont des rencontres auxquelles le maximum d'Associations participent.

C'est un échange permanent d'information entre les Associations, c'est être informé des mesures du Ministère, du budget du CNO.

C'est la possibilité pour toute Association d'être aidée,

C'est la possibilité dans chaque Cité ou n'existe pas d'Association d'en créer une.

C'est le rôle du Bureau National et plus particulièrement du secrétariat national de la FRUF de permettre cela

- avec la tenue de permanences téléphoniques au siège de la Fédération,
- avec la circulation de l'information organisée au travers du Courrier des Associations, des Dossiers de l'OB, au travers de la parution de l'"Ouvre-boîtes".

- avec la suivie des Associations.

De même que l'inscription à l'Association n'est pas spontanée, pour un résident, la participation à la vie de la Fédération n'est pas spontanée pour une Association.

Des limites sont ainsi créées freinant l'efficacité de la Fédération.

La Fédération appartient à chaque Association.

A chaque Association d'en faire un instrument encore plus puissant.

Les membres du Secrétariat National, anciens responsables d'Association, en lien avec chaque Association y contribuent.

- Les Associations s'informent

Un club est créé, une lutte commence, une initiative est engagée sur une résidence, en informer les autres Associations doit être un réflexe.

C'est ainsi qu'en retour, dans le courrier lors d'un entretien téléphonique avec un membre du Bureau National, on peut être richement informé de ce qui se passe ailleurs.

L'envoi régulier du matériel tiré au Bureau National, de compte-rendus de réunions, de Conseils de Résidence doit être systématique.

L'"Ouvre-Boîtes" peut se faire alors l'écho de l'actualité dans les Résidences, mieux encore lorsque des articles sont envoyés.

Cependant cela est coûteux, la participation financière de chaque Association est le gage d'une information de qualité.

- La FRUF un outil à financer

La frappe, le tirage, l'envoi du courrier, le tirage de l'"Ouvre-boîtes", les relations téléphoniques entre le Secrétariat National et chaque Association, tout cela coûte très cher.

L'organisation d'une réunion nationale, le tirage de matériel national, les déplacements dans des villes pour créer ou aider une Association, cela coûte très cher également.

Chaque résident bénéficie de ces initiatives, chaque Association s'en trouve renforcée.

C'est donc à chaque Association de participer en fonction de sa situation, au financement de tout cela. Financièrement aussi la Fédération appartient à chaque Association. Développer la Fédération en faire un instrument plus efficace, c'est aussi un pari financier.

Poursuivre le pari lancé en 1963 par les Associations qui créèrent la FRUF.

Renforcer chacune de nos Associations.

Créer une nécessité pour faire la peau aux mauvaises conditions de vie et d'études.

De grands ps ont déjà été faits cette année dans ce sens, avec une meilleure intervention de nombre d'Associations, avec la création d'Associations à Aix, Marseille, Nantes.

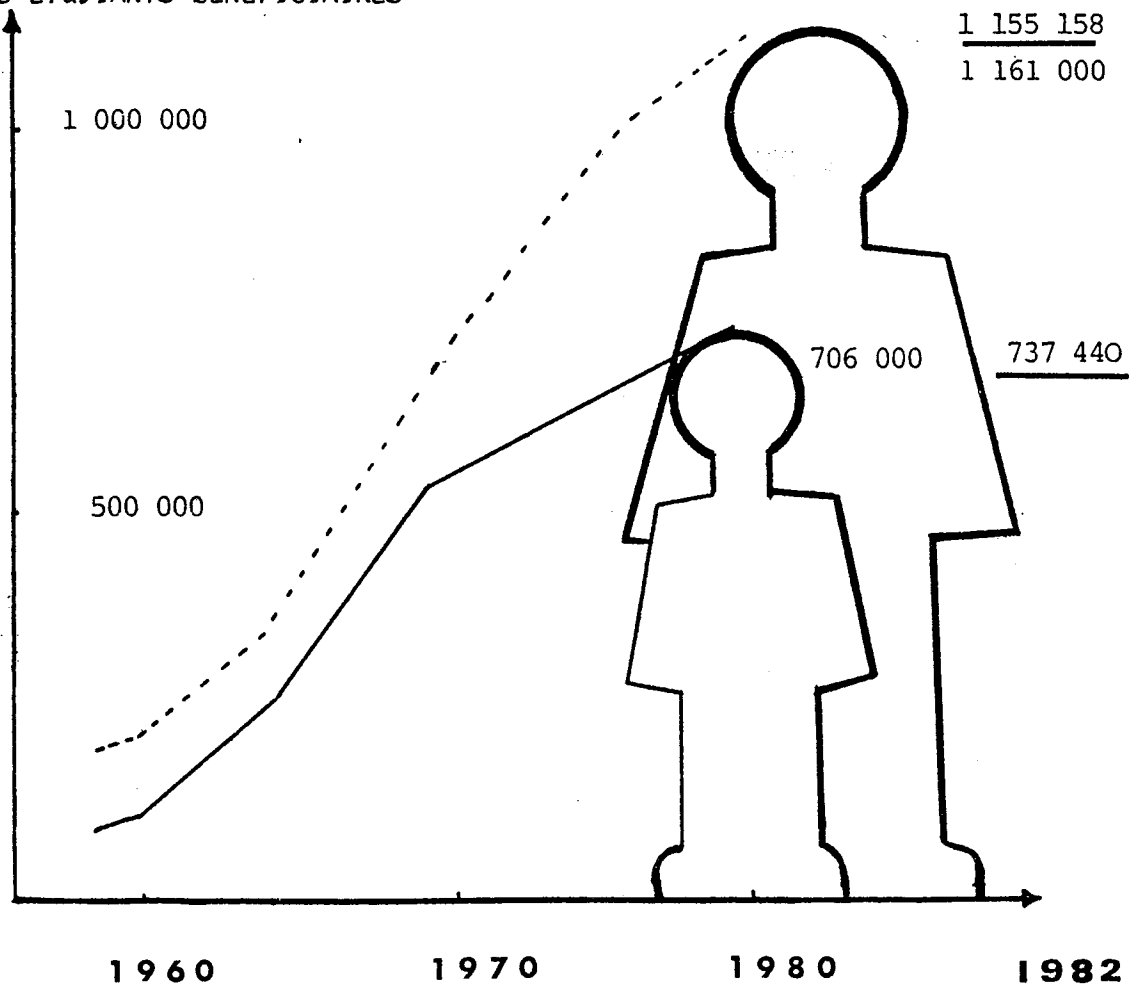
ALLONS DE L'AVANT !!

LES OEUVRES UNIVERSITAIRES

EN

QUELQUES CHIFFRES...

LES ETUDIANTS BENEFICIAIRES



---- étudiants ayants-droit au bénéfice des Oeuvres
 ——— étudiants bénéficiaires des Oeuvres

LES ETUDIANTS ETRANGERS

<i>Etudiants étrangers bénéficiaires des Oeuvres par rapport à l'effectif total des bénéficiaires (français et étrangers) - 1981-1982</i>			
	Bénéficiaires des Oeuvres effectif total	Etudiants étrangers effectif total	%
Région parisienne	263 593	44 960	17,-
Province	473 847	49 664	10,48
Total général	733 440	94 624	12,09

<i>Répartition des étudiants étrangers 1981-1982</i>					
	BOURSIERS				NON BOURSIERS
	du Gouvernement français		des Etats Etrangers		
	gérés par les Oeuvres	non gérés par les Oeuvres	gérés par les Oeuvres	non gérés par les Oeuvres	
Région parisienne	2 236	924	-	10 259	31 541
Province	3 079	2 906	1 614	13 913	28 152
Total général	5 315	3 830	1 614	24 172	59 693

BUDGET DES OEUVRES UNIVERSITAIRES

SUBVENTIONS DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	1970	1980	1982	1983
<i>Oeuvres Sociales en faveur des étudiants (46-11)</i>				
!Résidences universitaires	16 165 620 F!	117 248 274 F!	165 136 740 F!	196 291 776 F
!Restaurants universitaires	122 601 000 F!	331 070 000 F!	404 899 380 F!	445 596 700 F
!Entretien et équipement	7 019 750 F!	11 962 000 F!	29 462 000 F!	29 462 000 F
!Fonds de solidarité universitaire	5 855 000 F!	7 225 000 F!	8 670 000 F!	8 670 000 F
!Activités socio-culturelles	2 185 000 F!	3 963 590 F!	4 577 034 F!	4 577 034 F
!Formation continue des personnels ouvriers	-	389 000 F!	489 000 F!	489 000 F
Total : (46-11)	153 826 370 F!	471 857 864 F!	613 234 154 F!	685 086 510 F
<i>Centre National et Centres Régionaux (36-14)</i>				
!Personnel	44 050 975 F!	185 818 027 F!	252 007 052 F!	273 457 387 F
!Fonctionnement-matériel	2 592 142 F!	4 513 919 F!	5 308 530 F!	5 308 530 F
Total : (36-14)	46 643 117 F!	190 331 946 F!	257 315 582 F!	278 765 917 F
BUDGETS	1970	1980	1982	1983
!CNOUS (1)	251 258 803 F!	780 869 628 F!	1 017 049 362 F!	1 146 474 731 F
!Ensemble des CROUS	468 563 650 F!	412 385 491 F!	835 748 366 F!	

(1) Une partie du budget du CNOUS est constituée par la redistribution des subventions aux CROUS.

L'HEBERGEMENT DES ETUDIANTS

- nombre de places

En 1981-1982	nombre de places en résidences	101 718
	nombre de places en réservations HLM	9 144
	- pour jeunes ménages	6 600

- redevance individuelle en résidence

Au 01.12.1982	par mois en province	de 330 à 460 F
	en région parisienne	de 426 à 450 F

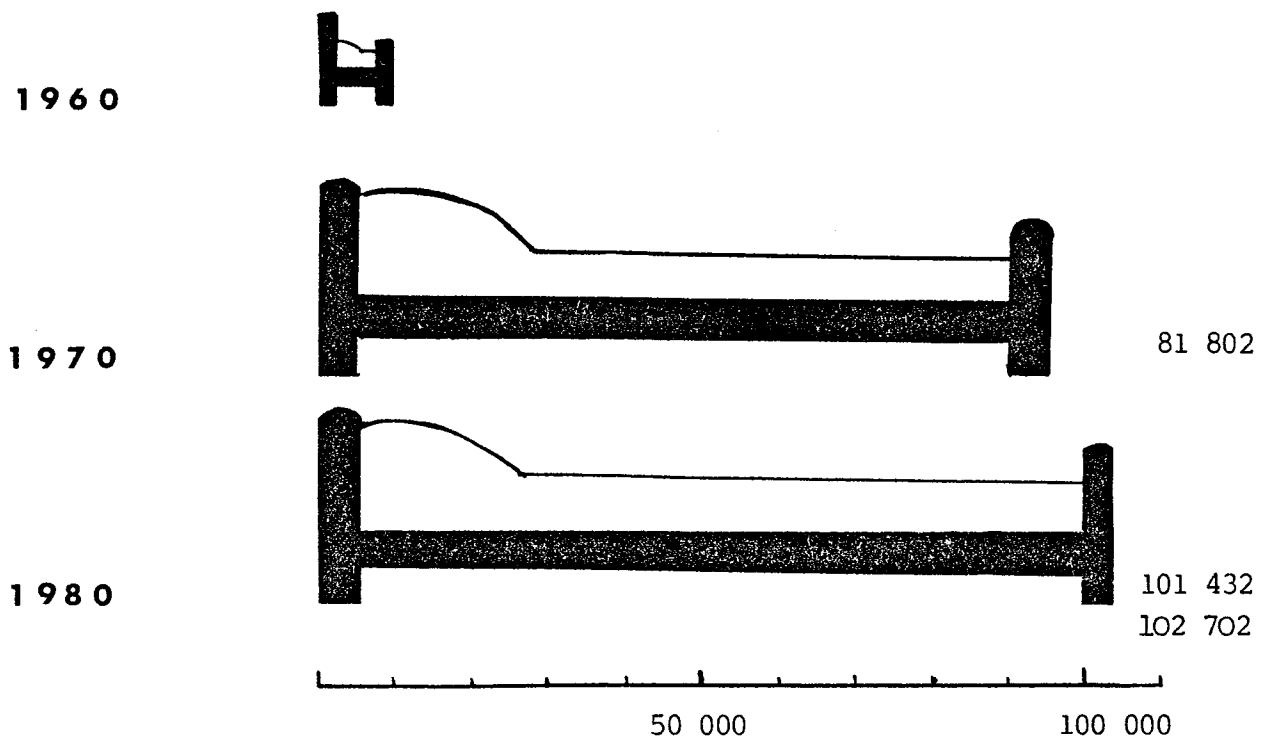
- redevance en HLM pour un F II

Au 01.10.1982	par mois en province	de 500 à 800 F
	en région parisienne	800 F

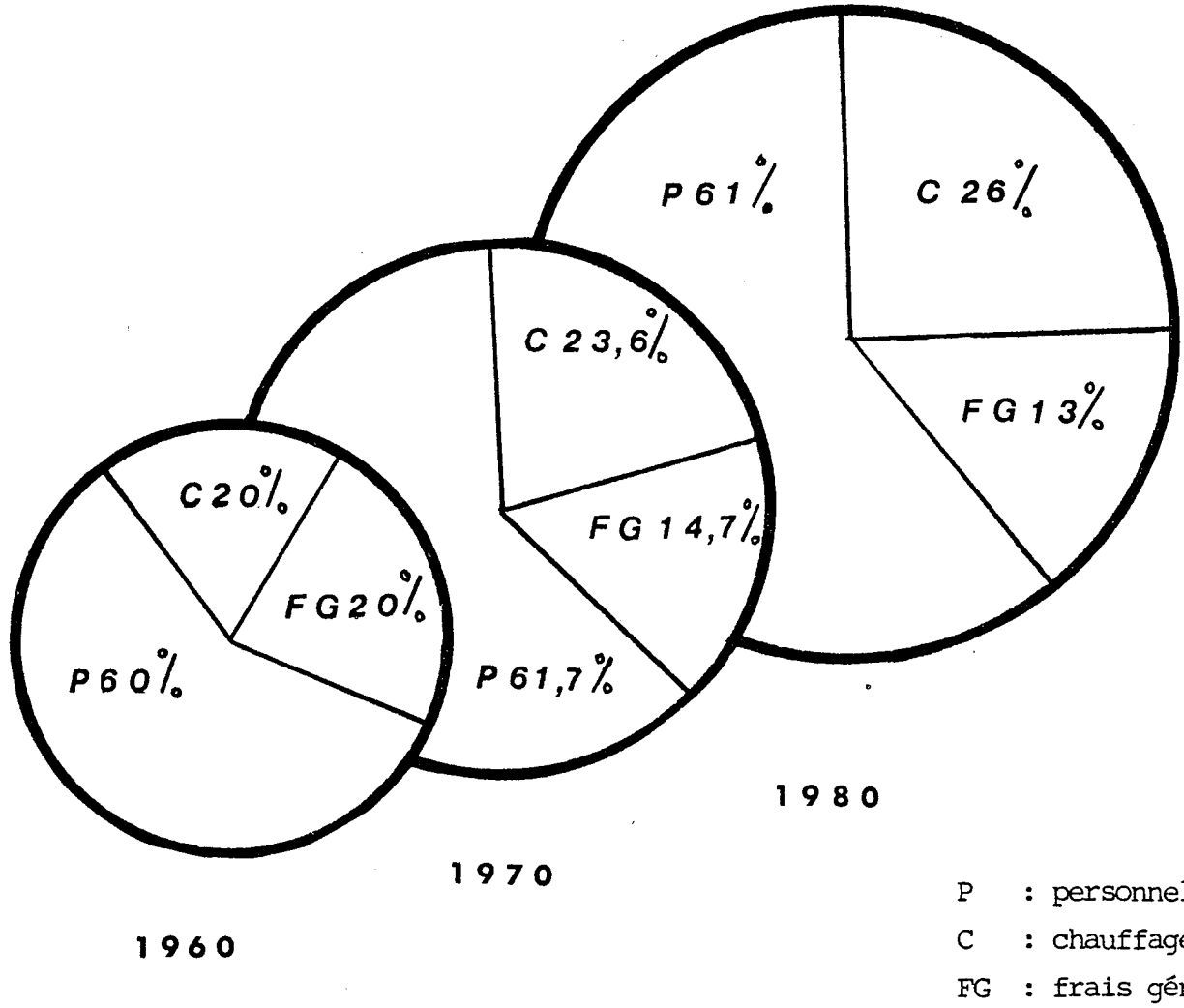
- subvention de l'Etat pour les résidences

Au 01.10.1982	par lit et par mois pendant 9 mois 1/4	177,80 F
---------------	--	----------

EVOLUTION DU NOMBRE DE LITS EN RESIDENCE



REPARTITION DE LA SOMME CONSACREE A L'ENTRETIEN D'UNE CHAMBRE



LA RESTAURATION

- nombre de places

Au 01.12.1982 nombre de places dans les restaurants gérés	103 275
nombre de places dans les restaurants agréés	53 984

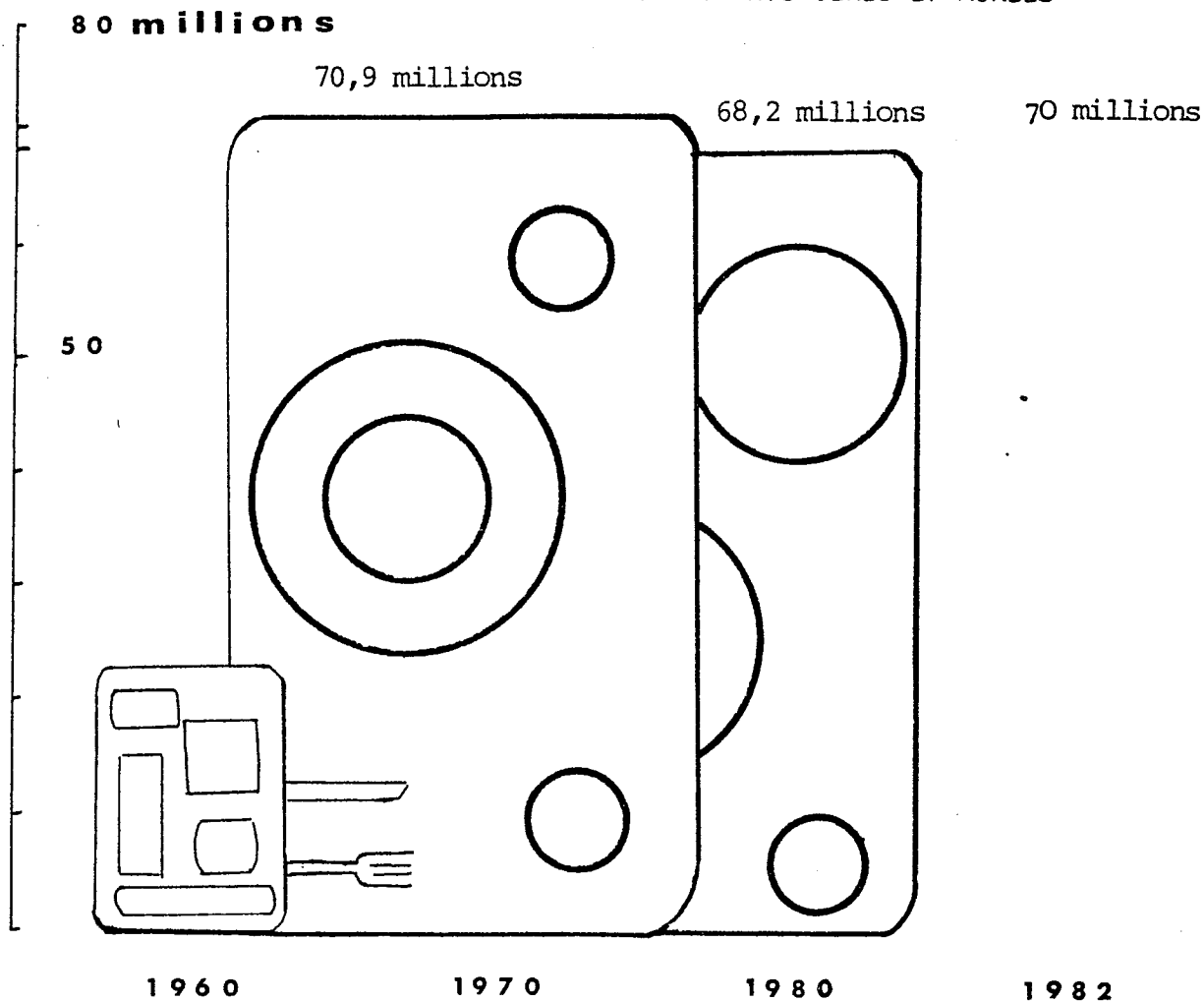
- repas servis

En 1982 nombre de repas servis	70 928 118
. dans les restaurants en gestion directe	58 300 919
. dans les restaurants agréés	12 627 199

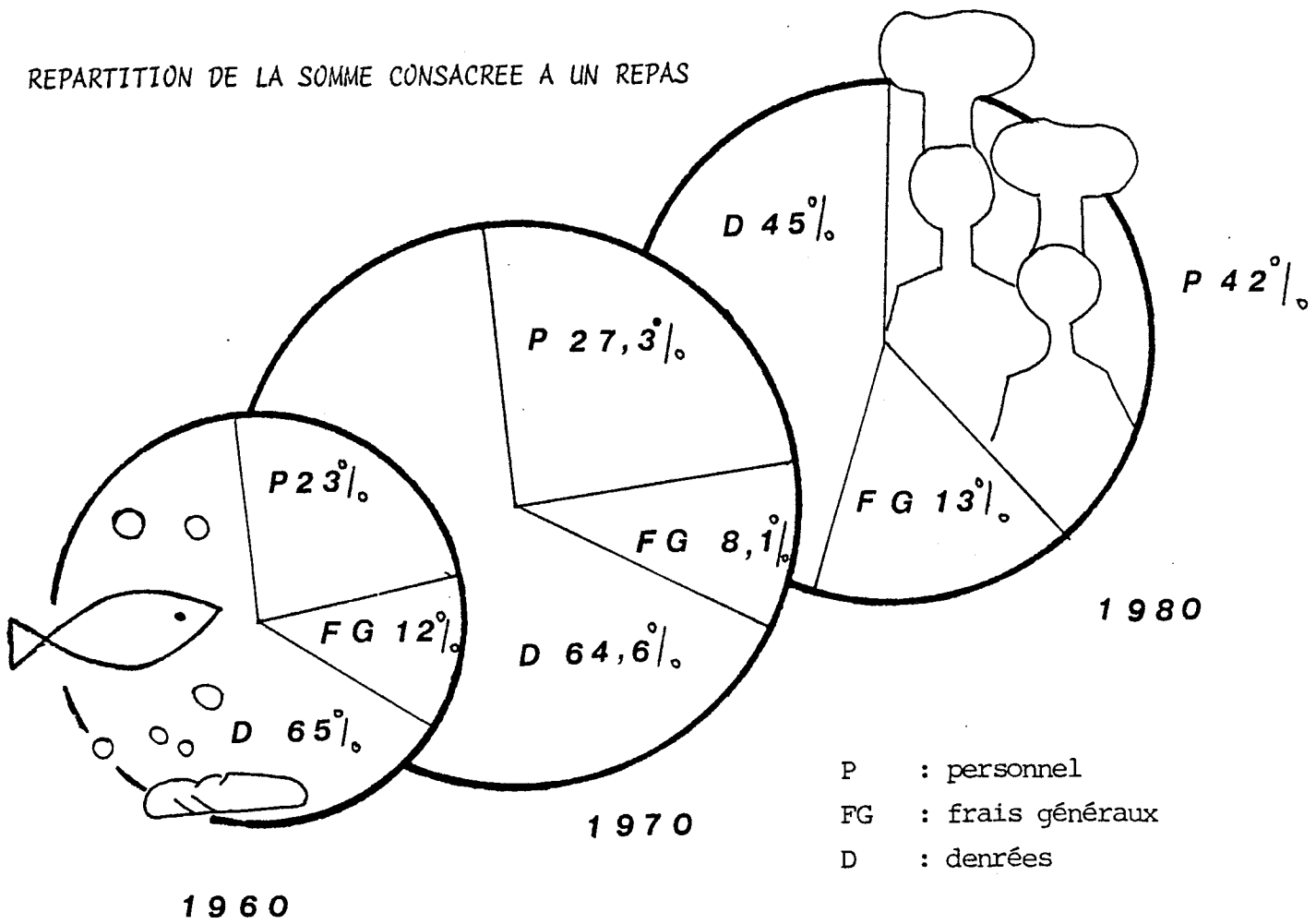
- tarifs des repas

Depuis le 01.01.1983 repas ordinaire et médico-social	6,15 F
repas plein tarif ordinaire	12,40 F
repas plein tarif médico-social	13,40 F
repas passager (tarif minimum)	13,40 F
Subvention de l'Etat : repas ordinaire	6,25 F

NOMBRE DE REPAS SUBVENTIONNES SERVIS DANS LES RESTAURANTS GERES ET AGREES



REPARTITION DE LA SOMME CONSACREE A UN REPAS



Après des heures de débats, de discussions et de constats avec les quelques cent résidents venus de toutes les villes universitaires de France, pour participer à notre 14^e Congrès National de la F.R.U.F. (Fédération des Résidences Universitaires de France), nous nous sommes séparés avec des tas de projets.

C'est l'établissement d'un projet de charte de vie nationale qui dans chaque ville, dans chaque cité sera affinée en fonction de notre environnement et de nos besoins locaux. Il s'articule autour de 4 axes principaux :

▶ Partant du fait que " nous ", les résidents, " n'avons pas assez de ressources " A tout moment nous rencontrons des difficultés financières dans nos études. C'est principalement l'insuffisance des aides sous toutes leurs formes, alors que dans le même temps nous subissons des hausses de tickets de R.U. et de loyers quand nos bourses ne suivent pas, quand s'ajoutent des frais supplémentaires (cotisations-mutuelles, transports). Il ne nous reste plus rien pour les loisirs, les bouquins, les sorties, la santé qui sont pourtant nécessaires à notre vie de jeune en formation.

Combien d'étudiants savent qu'ils ont droit au Fonds de Solidarité Universitaire (F.S.U.)? Ce n'est pas de la charité, mais une aide indirecte que chaque résident se doit de réclamer.

Qui connaît le S.L.E.E. (Service de Liaison Etudiants-Entreprises)??

Gagnons que cela soit réellement le moyen, par le biais du C.R.O.U.S. en lien avec l'Université, de trouver un emploi ou un stage professionnel.

Poursuivre nos études dans de meilleures conditions, cela passe dans le développement de ces services: nous sommes en droit d'attendre de l'Etat les moyens financiers en conséquence. Nous pouvons pallier à cette situation. Quelques exemples : l'installation d'un ciné-club, d'une machine à laver, d'une cuisine sont des sources d'économie certaine.

C'est de trouver sur place tout ce qui est nécessaire pour vivre normalement.

▶ Concernant "nos droits et libertés". Nous sommes adultes, or bien souvent nous sommes traités comme des pensionnaires en internat. Nous découvrons que des règlements intérieurs régissent notre vie.

Nous réclamons le droit d'être informés, de pouvoir nous organiser pour développer une réelle vie associative. Ainsi nous arriverons à lutter contre l'isolement et contre l'insécurité dans les cités.

Nous demandons aussi que les Conseils de Résidences (C.R.) dans lesquels les étudiants

sont représentés aient un réel pouvoir décisionnel .

► " L'amélioration de notre cadre de vie " : rendre les cités plus gaies. Quelquefois, il suffit de quelques affiches pour transformer un couloir sinistre, de l'humaniser, organiser des expos photos dans les étages, dessiner des fresques, décorer ...

Nous sommes contre les concentrations avec plusieurs milliers de cellules semblables à l'écart du reste de la population . Nous souhaitons des résidences de dimensions plus modestes, 300 chambres maximum, mais des bâtiments en forme de tripodes pour éviter ces longs couloirs qui n'en finissent pas comme dans les casernes de jadis . Que cela soit pour l'entretien, l'aménagement, la réfection de nos cités : nous nous devons être informés, consultés sur les priorités .

Il faut qu'il y ait la construction immédiate de 10.000 chambres supplémentaires, en souhaitant être consulté dans l'élaboration des plans de la cité.

C'est d'avoir le souci d'intervenir en permanence avec nos élus au C.R. .

► " Plus on est nombreux, plus on est seul !!! " La vie en cité, c'est d'abord l'isolement et le manque de contact entre les voisins . Elle devrait nous permettre de développer notre personnalité, d'élargir notre horizon culturel .

Rompre l'anonymat, c'est le besoin que nous ressentons de manière la plus aiguë . L'animation en cité U. loin d'être superflue, favorise au contraire un réel épanouissement indispensable à la vie de nos études . Nos goûts, nos aspirations sont divers . Créons sur place les activités que nous recherchons ailleurs, souvent en vain : clubs (ciné-club, photo, vidéo, échecs, musique, sports...), soirées, expositions, sorties permettent aux résidents de se rassembler, de mieux se connaître . Nous devons ouvrir la cité vers l'extérieur . Cela doit être un endroit privilégié pour l'expression des cultures et des folklores régionaux . A nous d'utiliser les capacités de chacun pour enrichir la vie collective . Imaginons de nouvelles activités sortant des sentiers battus . Tout est possible !!!

Sachons utiliser les locaux qui sont dans nos résidences ou d'en obtenir la construction . De la même manière , il existe des crédits culturels souvent inemployés . Ceux-ci représentent la somme de 13F. par an et par résident pour l'animation . Nous demandons l'augmentation de ces crédits , car ils sont nettement insuffisants .

Notre réussite universitaire est en grande partie conditionnée par : nos ressources, notre environnement, des droits et des libertés dont nous jouissons et enfin, de nos moments de détente .

Nous faisons partie des étudiants les plus défavorisés à l'Université.

La cité U. en nous apportant les services nécessaires, doit avant tout nous aider à réussir nos études. Nos moyens financiers insuffisants, les bâtiments ternes et anonymes qui se dégradent, le manque d'animation et enfin toutes les restrictions à nos libertés collectives et individuelles sont autant de freins au succès à nos examens.

Chaque acquis constitue un atout supplémentaire à la réussite de nos études, ne citons que quelques exemples :

- le blocage des loyers jusqu'en Novembre 1982,
- le blocage des tickets de R.U. jusqu'en Décembre 1982,
- le demi-tarif des bus à Toulouse,
- l'obtention d'une équipe volante à Nice,
- la gestion d'une cafétéria à Perpignan,
- la création de Conseils de Résidences à Montpellier.

Les C.R.O.U.S. ne nous ont pas octroyés spontanément tous ces acquis malgré leurs vocations, qui devaient-être de nous aider à réaliser nos aspirations légitimes.

C'est nous qui les avons obtenus en créant une vraie vie associative dans les résidences.

C'est à nous de continuer à en avoir en nous associant pour prendre en main tous ensemble nos conditions de vie et d'étude en cité U.

JE M'ABONNE A L'OUVRE-BOITES

NOM :..... PRENOMS :.....

CITE :..... CHAMBRE:..... PAVILLON:.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL:..... VILLE:.....

1 AN (4 NUMEROS) : 20F.

ABONNEMENT de SOUTIEN : 25F.

Bulletin à renvoyer avec son règlement à L'OUVRE-BOITES

Bureau National de la F.R.U.F.

R.U.A.-07 92160 ANTONY

JE M'ABONNE A L'OUVRE-BOITES

NOM:..... PRENOMS:.....

CITE:..... CHAMBRE:..... PAVILLON:.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL:..... VILLE:.....

1 AN (4 NUMEROS) : 20F.

ABONNEMENT de SOUTIEN : 25F.

Bulletin à renvoyer avec son règlement à L'OUVRE-BOITES

Bureau National de la F.R.U.F.

R.U.A.-07 92160 ANTONY